



Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section de la Sarthe

Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 4 Novembre 2014

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Approbation du PV du 23/09/2014.
2. Présentation par le MDP (médecin de prévention) du document «le suivi post-professionnel».
3. Examen des registres SST.
4. Présentation du compte-rendu d'enquête à la trésorerie Le Mans ville.
5. Présentation des rapports de visite de sites d'une délégation du CHSCT.
6. Validation des propositions d'actions.
7. Point sur le suivi des actions et validation des actions 2015.
8. Suites données aux rapports du Médecin de Prévention et Inspecteur Santé Sécurité au Travail (La Flèche et OPH).
9. Présentation des aménagements de postes de travail.
10. Examen des accidents de travail.
11. Examen des fiches de signalement.
12. Calendrier prévisionnel des CHSCT 2015.
13. Questions diverses.

Lecture des déclarations liminaires.

1. Approbation du PV du 23/09/2014 :

Approbation du PV .

2. Présentation par le MDP (médecin de prévention) du document « le suivi post-professionnel »:

Décret 2009-1546 et 2009-1547 . Il concerne le suivi post professionnel des agents exposés à l'amiante ou ayant eu un contact avec des substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques. Ce suivi médical effectué par le MDP du département doit être demandé par l'agent qui a cessé son activité professionnelle.

3.Examen des registres SST:

L'assistant de prévention annonce la mise en place de la dématérialisation des cahiers hygiène et sécurité au 01/01/2015.

Trésorerie de Marolles :

Courrier de demande pour intervention sur la porte d'entrée, difficile à ouvrir, envoyée à la mairie.

DDFIP :

Un affichage dans le SAS du service courrier prévient du risque de fermeture automatique de la porte et donc de se retrouver bloqué.

Travaux nouvel espace courrier : constatation de l'existence d'un trou dans une canalisation pouvant contenir de l'amiante. Un DTA (fibre courte) est proposé pour lever le doute. La cafétéria ne sera accessible que dans 15 à 30 jours.

CDFP St-Calais :

Risque d'affaissement du mur donnant sur le parking arrière dû aux racines d'un arbre. Déplacement de l'assistant de prévention pour constater, sur place, la nécessité d'abattre l'arbre et proposer une solution pour la sortie glissante du personnel. Nettoyage des sols prévu.

Un stage d'habilitation électrique est envisagée sur ce site.

Nicot :

Problème de désenfumage : fonds prévus par le BOP 309.

Le problème de chauffage était dû aux travaux et à du matériel défectueux (Thermostats). Une intervention d'un professionnel est prévue.

Recensement du besoin de luminaire.

Intervention sur la porte : groom et installation d'un digicode.

Commande de prestations complémentaires pour le ménage.

Question posée à l'administration : un lot ventilation était prévu dans le marché travaux immobiliers. Qu'en est-il ?

4.Présentation du compte-rendu d'enquête à la trésorerie Le Mans ville :

Conclusion non finalisée puisque la visite de la délégation du CHSCT a eu lieu récemment. Le MDP rappelle qu'un protocole doit être établi et qu'il est du ressort du bureau national 3B. La dernière note date de 2006. Le président propose de transmettre le compte-rendu au bureau 3B, et de demander une fiche de procédure plus opérationnelle que celle existante.

Un rappel sera fait aux services courrier et sur Ulysse.

Demande de vérification de l'hygiène des douches existantes (légiionellose).

4. Présentation des rapports de visite de sites d'une délégation du CHSCT : Trésorerie de Marolles et Ballon

La trésorerie de Ballon sera transférée à la trésorerie de Marolles début janvier 2015. Constatation de l'encombrement des archives. Le poste demande l'aide de l'ERD en novembre

et décembre. Agentes très inquiètes par ce déplacement (statut, droits). Ce transfert concerne 2 RAN différentes. Transfert de la gestion d'une communauté de communes vers la trésorerie du Mans Agglomération. Donc plus de tâches pour cette dernière sans effectif supplémentaire.

Déménagement par le service logistique.

La trésorerie de Marolles demande également l'ERD.

L'autocom fonctionne mal : un diagnostic va être demandé par l'administration.

Le transfert va s'effectuer alors que le CHSCT avait émis un refus de vote le 6 octobre. Le médecin de prévention sera associé au réaménagement de ces 2 services. Froid à proximité des fenêtres : installation de rideaux pour atténuer la sensation de froid.

6. Validation des propositions d'actions :

- travaux à la trésorerie de Loué. Changement de la VMC : courrier adressé à la mairie.
- Trésorerie d'Ecommoy : demande de changement de la porte faite à la mairie.
- Trésorerie de Vibraye : installation du point d'eau.
- Trésorerie de Marolles : achat de stores.
- DDFIP : analyse amiante de l'empoussièrement et de la canalisation en fibro-ciment du service courrier.
- achat de luminaires et de fauteuils.
- Trésorerie de la Ferté Bernard : visite prochaine d'un local.

7. Point sur le suivi des actions et validation des actions 2015 :

L'assistant de prévention propose de décentraliser la formation routière classique et celle de « gestes et postures ». Pour l'habilitation électrique, proposition de former 1 personne par site. Les formations « accueil », « secourisme », « conduite à risques », « extincteurs » sont maintenues.

12 Calendrier prévisionnel des CHSCT 2015.

26/01, 31/03, 26/04 et 02/06.

Les points 8 à 11 n'ont pas été abordés. La séance s'est terminée à 13h. Tous les points sont importants et FO regrette que l'administration s'obstine à ne proposer qu'une demi-journée pour tout examiner. La santé des agents est essentielle !

Vos représentants au CHSCT :

- Jean-Yves PERDRIAU Pôle CE Le Mans tel : 02.43.83.82.86
- Anne PUJOL Paierie Départementale tel : 02.43.77.18.71
- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
- Site Web départemental FO-DGFIP / <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

